

# FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Versement d'un acompte de 150 Sfr (ou chèque de 100 € à nous envoyer) sur le compte  
Nestor SUBIAT Events Sarl  
La Poste Suisse / IBAN : CH40 0900 0000 10719936 4  
Clearing n° 09000 / BIC: posichbexxxx

## LE STAGIAIRE

Dates du (des) stage (s) : du ...../...../.....au ...../...../.....  
Nom ( en majuscules) et prénom du stagiaire : .....  
Né(e) le : .....à .....  
Nom des parents ou du responsable légal :  
.....  
Adresse : .....  
Votre numéro de téléphone pendant le stage : .....  
E mail : ..... Numéro de portable : .....

Taille du stagiaire (entourer sa taille) : XL – L – M – S – XS – 164 – 152 – 140 - 128

## LE DEPLACEMENT

**ARRIVEE :** le dimanche après midi à partir de 16 H.  
☞ directement au chalet des Pueys aux Paccots OU  
☞ à la gare de Châtel St Denis (heure d'arrivée)

**DEPART :** le samedi matin à partir de 10 H  
☞ directement au chalet des Pueys aux Paccots OU  
☞ de la gare de Châtel St-Denis (heure de départ)

## AUTORISATIONS (sorties, hospitalisation, etc...)

Je soussigné(e) , Mme ou M.....autorise Mme ou M.....à venir chercher mon enfant à la fin de stage.

Je soussigné(e), Mme ou M .....agissant en qualité de  
Père.....Mère..... Tuteur..... Responsable légal :

- Autorise la direction du stage à faire soigner mon enfant en cas de nécessité et m'engage à rembourser les frais médicaux éventuellement réglés par les stages N. Subiat.
- Déclare avoir pris connaissance du prix du stage et m'engage à verser cette somme ainsi que les frais supplémentaires (transport, accompagnement, frais médicaux,...).
- Autorise la direction du stage à éventuellement utiliser, pour raisons professionnelles, les photos prises lors des stages sans compensation.
- Autorise l'encadrement du stage à conduire mon (mes) enfant(s) dans un véhicule personnel en cas de besoin médical et dégage les stages N.Subiat de toute responsabilité.
- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Fait à : ..... Le : ..... Lu et approuvé. Signature

**Durant le séjour, les stagiaires sont sous la responsabilité permanente des éducateurs ou animateurs. L'autorisation de sortie n'est valable que pour le départ de fin de stage.**